

PERSONNES DE CONTACT

Cadre de pôle
Asmae El Mir
asmae.elmir@ghdc.be

Infirmière chargée de l'accompagnement
des nouveaux et des étudiants
(ICAN)

Pascale Wattelet
pascale.wattelet@ghdc.be
071 10 74 53

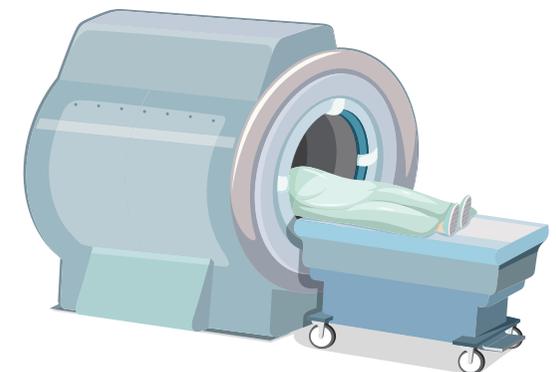
www.ghdc.be



PÔLE APPUI MÉDICO-TECHNIQUE

**IMAGERIE MÉDICALE
IAO**

Site IMTR



LE SERVICE D'IMAGERIE MÉDICALE

Le service d'imagerie médicale se situe dans le premier couloir à gauche en entrant par les urgences.

Radiologue en chef
Dr Ghislain Vandebosch

Radiologue responsable de service adjoint
Dr Jonathan Beauwens
Dr Olivier Stenier

Technologue en chef
Rémy Fontignies

Technologue en chef adjoint
Denis François

Technologue responsable des stagiaires
Daniel Teixeira Baptista

Chaque technologue est responsable de sa salle et est tenu d'aider et de diriger l'étudiant en fonction de la technique du stage.

APPAREILLAGES

- 2 installations Rx conventionnelles + capteur plan (dynamique) avec suspension.
- 1 CT Siemens Emotion 16.
- 2 appareils d'échographie.
- 2 mobiles (CGB + étages).
- 1 orthopantomographe.
- Digitalisation complète avec Pac's.
- Dosimètre intégré par logiciel dédié (Dapcare).

SERVICES HOSPITALIER DU SITE IMTR

- Service des urgences avec section d'hospitalisation provisoire et réanimation.
- Service de revalidation neurologique.
- Service de revalidation.
- Service d'orthopédie/chirurgie.
- Hospitalisation de jour chirurgicale.
- Service des soins palliatifs.
- Service de gériatrie orthopédique.
- Centre de traitement des brûlés.

ATTENTES DU SERVICE VIS-À-VIS DES STAGIAIRES

Intégration au sein de l'équipe du service afin d'évoluer favorablement dans la connaissance des techniques souhaitées.

Nous souhaitons que vous veniez vous présenter avant le premier jour de stage.

Nous vous rappelons que le port du dosimètre fourni par l'école est obligatoire.

HORAIRES DU SERVICE

Les rendez-vous sont programmés de 8h à 17h.

Les permanences sur site s'effectuent jusqu'à 21h et les astreintes à domicile sont assurées de 21h à 8h.

Le week-end et les jours fériés les astreintes à domicile sont assurées de 10h à 21h permanence sur place, la nuit idem que la semaine.